



**solidarités**  
international



© Solidarites International

# **NOTE DE POSITIONNEMENT sur l'Agroécologie**

**03/2025**

# CONTENTS

<b>1. DÉFINITIONS ET PRINCIPES</b>	<b>3</b>
1.1. DÉFINITION DE L'AGROÉCOLOGIE.....	3
1.2. CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'AGROÉCOLOGIE : LES 13 PRINCIPES DU HLPE.....	5
<b>2. HISTORIQUE ET POSITIONNEMENT DE SI</b>	<b>6</b>
<b>3. POUR ALLER PLUS LOIN</b>	<b>9</b>
<b>4. ACRONYMES</b>	<b>9</b>

---

Dans le cadre de la politique Environnement et Climat de SOLIDARITES INTERNATIONAL (SI), l'approche agroécologie a été ciblée comme une des approches transverses prioritaires à renforcer dans les interventions de Solidarités International, notamment en Sécurité Alimentaire & Moyens d'Existence (SAME) et Eau, Assainissement et Hygiène (EAH). La présente note de positionnement sur l'agroécologie a été développée avec l'appui d'une consultance externe en 2024 avec Caroline Broudic (GEOECO Alternatives) et Blanche Renaudin que nous remercions ici pour avoir permis de cadrer la manière la plus pertinente d'intégrer l'agroécologie dans les interventions de SI.

Cette note clarifie la définition et les principes de l'agroécologie reconnus par SOLIDARITES INTERNATIONAL et détaille le positionnement de SI sur l'intégration de l'agroécologie dans ses interventions. Concernant l'opérationnalisation de ce positionnement, une note opérationnelle accompagnée d'un pack d'outils a également été développée.

#### **Public ciblé par la note de positionnement :**

- **En interne** : équipes programme des Desks au siège et des Pays sur le terrain (notamment Directeurs Pays Adjoint, Coordinateur Programme/SAME/EAH)
- **En externe** : partenaires locaux et internationaux notamment dans les secteurs SAME et EAH, bailleurs de fonds

#### **Positionnement :**

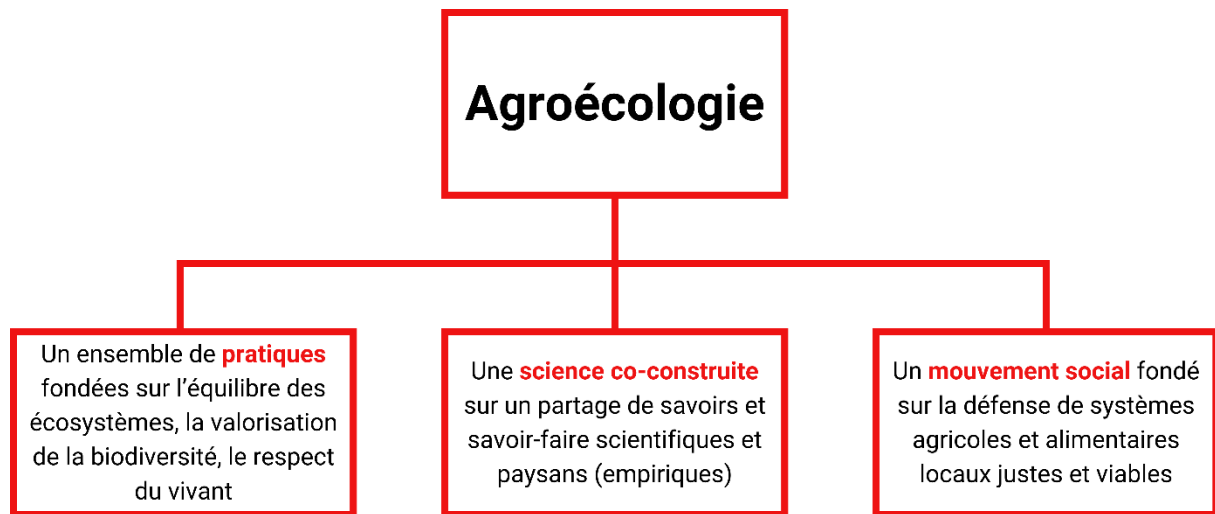
SOLIDARITES INTERNATIONAL **intègre les valeurs et principes de l'agroécologie afin de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles, notamment l'eau et les sols** dans les systèmes agraires, et ce afin de contribuer aux objectifs suivants :

- Des systèmes alimentaires durables et équitables
  - L'autonomie des populations
  - La préservation des écosystèmes
-

# 1. DÉFINITIONS ET PRINCIPES

## 1.1. DÉFINITION DE L'AGROÉCOLOGIE

L'**agroécologie** ne se définit pas de façon unique. Selon les mandats, les centres d'intérêt, les domaines d'expertise ou les contextes d'intervention des acteurs, certains aspects seront en effet privilégiés. S'il n'existe pas une définition standardisée de l'agroécologie, celle-ci s'inscrit dans un certain nombre de valeurs et de principes qu'il convient de respecter afin de ne pas dévoyer le concept. Il est aujourd'hui largement admis que l'agroécologie dépasse les seules pratiques agricoles et qu'elle s'articule autour de trois piliers qui interagissent entre eux<sup>1</sup>, comme le montre la figure ci-après.



La **définition de l'agroécologie** retenue par SOLIDARITES INTERNATIONAL est la suivante :

L'agroécologie est une démarche globale qui vise à :

- Garantir l'autonomie des paysan.nes
- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme
- Préserver l'équilibre des écosystèmes et les ressources naturelles

En promouvant des approches fondées sur :

- La valorisation des processus écologiques
- Le respect de la diversité
- La défense de la justice sociale
- Le partage des savoirs

<sup>1</sup> WEZEL A., BELLON S., DORE T., FRANCIS C., VALLOD D., DAVID C. (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review.

Les **échelles d'intervention de l'agroécologie** sont variées et peuvent se combiner :

- Parcelle
- Ferme
- Paysage
- Territoire
- Systèmes agricoles et alimentaires

**Enfin, certains concepts sont parfois confondus avec l'agroécologie.** Or, il est important de ne pas utiliser indistinctement les différentes approches car si certaines sont tout à fait compatibles avec l'agroécologie (voir les 'vrais amis' ci-dessous), d'autres soutiennent des pratiques qui lui sont contradictoires ou occultent la plupart de ses principes (voir les 'faux amis'). Les exemples de confusion ci-dessous sont parmi les plus fréquents :

Les faux amis :

- **Agriculture climato-intelligente** : Elle inclut la production industrielle (à grande échelle) en utilisant les technologies, les engrais de synthèse, les semences OGM, etc. Elle promeut l'augmentation de la productivité tout en visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette approche a toutefois des impacts négatifs sur les écosystèmes (surexploitation, pollution, etc.). L'agroécologie est une réponse globale adaptée aux défis des crises climatique et environnementale, tandis que l'agriculture climato-intelligente n'y répond que partiellement.
- **Agriculture sensible à la nutrition** : Vise l'intensification de la production agricole dans un objectif de sécurité alimentaire. Toutefois, elle ne prend pas en compte la plupart des principes de l'agroécologie tels que le partage horizontal des connaissances, l'appui à la gouvernance, la connectivité entre producteurs et consommateurs, les notions d'équité. Elle intègre toutefois les différentes échelles de l'agroécologie (de la parcelle au système alimentaire).
- **Agriculture biologique** : Elle n'utilise pas de produits chimiques et prend les écosystèmes naturels comme modèles. Elle est réglementée par des cahiers des charges et labels plus ou moins contraignants. Toutefois, elle permet la monoculture et le non-recouvrement des sols. Elle ne vise pas l'accroissement de la biodiversité ni une utilisation optimale de l'eau. Elle n'apporte pas toujours de bénéfice en termes de séquestration du carbone dans le sol.

Les vrais amis :

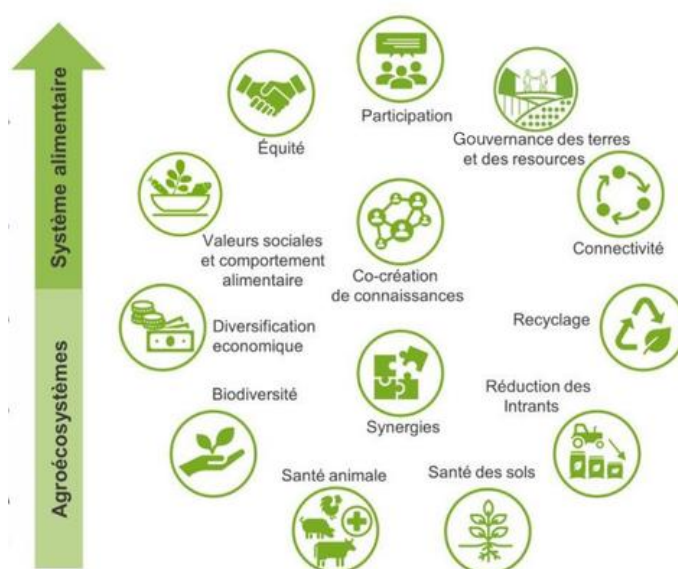
- **Agroforesterie** : Pratique promue par l'agroécologie de la parcelle au paysage. Mais elle ne prend pas en compte les principes associés à l'échelle du système alimentaire (co-création de connaissances, respect des régimes alimentaires et des valeurs sociales, gouvernance des ressources, participation).
- **Permaculture** : Se rapproche beaucoup de l'agroécologie. Pratique d'intensification écologique à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation. Mais elle ne prend pas en compte l'approche territoriale et du système alimentaire, elle ne s'attache pas aux principes sociaux et politiques. L'agroécologie est un concept plus large.
- **Hydrologie régénératrice** : Science et approche de transformation des espaces agricoles recherchant la régénération des cycles de l'eau. Elle englobe des pratiques à instaurer sur une parcelle (agroforesterie par exemple) mais aussi l'aménagement du paysage agricole. Elle ne prend pas en compte des considérations sociales et politiques.

## 1.2. CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'AGROÉCOLOGIE : LES 13 PRINCIPES DU HLPE

SOLIDARITES INTERNATIONAL s'appuie sur ce cadre de référence sur l'agroécologie, créé en 2019 par le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE – *High Level Panel of Experts*) sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce cadre dresse une liste de **13 principes** caractérisant l'agroécologie qui sont présentés dans la figure suivante. **SOLIDARITES INTERNATIONAL s'engage à appliquer ces 13 principes dès lors que les conditions internes** (ressources humaines, financières, capacités techniques) **et externes** (volonté des populations et de leurs gouvernements, conditions socioéconomiques) **le permettent.**

Ces 13 principes s'inscrivent dans trois dimensions opérationnelles de transition vers des systèmes alimentaires durables :

- **Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources** : l'agroécologie a pour principes de réduire l'utilisation des intrants, d'éviter le gaspillage des ressources naturelles et de l'alimentation, et de favoriser le recyclage. Les pratiques agricoles et alimentaires proposées doivent donc s'inscrire dans cette logique, ce qui peut se traduire aussi bien par des techniques de recyclage de l'eau que par des pratiques de substitution aux pesticides ou encore par la valorisation des circuits-courts (moins d'énergie nécessaire liée au transport des marchandises, moins d'emballages). Ces approches permettent notamment de limiter l'empreinte carbone de la production agricole et de préserver les ressources en eau.
- **Renforcer la résilience** : l'agroécologie est une approche qui permet de renforcer la résilience des écosystèmes et des populations face au changement climatique en améliorant la biodiversité et la diversification alimentaire et économique. Elle contribue à atténuer les risques liés à la dégradation de l'environnement et à accroître la sécurité alimentaire en favorisant des productions locales et diversifiées. De plus, en favorisant les approches en commun (co-crédation et partage des connaissances, mutualisation des moyens), elle renforce les liens et le soutien mutuel, essentiels pour faire face aux crises environnementales et économiques.
- **Assurer la justice sociale** : l'agroécologie promeut la justice sociale, à travers des approches qui défendent les droits (notamment à l'alimentation et aux revenus) des populations minorisées, des systèmes alimentaires fondés sur un « juste prix » qui permet de rémunérer décemment les producteurs tout en permettant l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, qui respectent la diversité des systèmes de production et des préférences alimentaires.



(Source : GIZ, 2021)

Il est à noter que les 13 principes du HLPE ont été proposés dans un souci de clarification des 10 éléments qui avaient été préalablement identifiés par la FAO pour définir l'agroécologie. Ils sont donc compatibles.

## 2. HISTORIQUE ET POSITIONNEMENT DE SI

On observe depuis de nombreuses années l'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées ainsi que des taux alarmants de toutes les formes de malnutrition dans de nombreux pays, causées par une combinaison de facteurs socioéconomiques, environnementaux, climatiques et politiques. En outre, des études démontrent que le modèle de l'agriculture conventionnelle peut impacter négativement les conditions sanitaires, sociales et environnementales et donc contribuer à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. **L'agroécologie apporte des réponses concrètes** et durables pour revoir la façon dont sont produits les aliments et plus largement le fonctionnement des systèmes alimentaires, afin **d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en préservant l'environnement sur le long terme**.

Chez SOLIDARITES INTERNATIONAL, les équipes intègrent depuis très longtemps des principes de mitigation des impacts des risques sur l'environnement ainsi que l'approche adaptation au changement climatique, que ce soit dans les projets appuyant l'agriculture, par le lien fort avec l'utilisation des ressources naturelles (formation à la gestion raisonnée de l'eau d'irrigation, utilisation de biopesticides, etc.) ou encore dans les projets d'accès à l'eau multi-usage. Cependant l'agroécologie peut renforcer et compléter la mise en œuvre de ces principes d'intervention. **L'intégration de l'approche agroécologie dans les interventions de SI** s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'organisation. SOLIDARITES INTERNATIONAL et ses équipes accompagnent les populations les plus vulnérables vers une résilience accrue face aux risques climatiques, environnementaux, sanitaires et aux conflits. L'agroécologie intégrée dans les interventions de SI, **notamment dans les secteurs SAME** (sécurité alimentaire et moyens d'existence) **et EAH** (eau, assainissement et hygiène) peut l'aider à atteindre cet objectif.

La raréfaction, la dégradation et l'accaparement des **ressources naturelles, notamment de l'eau et des sols**, essentielles au bon fonctionnement des systèmes agricoles et alimentaires, font partie des menaces principales pour la sécurité alimentaire mondiale, d'autant plus dans un contexte de crises climatique et environnementale qui aggrave les pressions sur ces ressources. En préconisant des pratiques économes en eau, l'agroécologie contribue à réduire les pressions sur **l'eau bleue**<sup>2</sup>, mais elle est plus encore une solution à la régénération de **l'eau verte**<sup>3</sup> (par exemple, favoriser des sols vivants améliore le stockage et l'infiltration de l'eau, et peut ralentir le ruissellement de l'eau). Concernant les sols, un sol vivant et couvert le plus possible (plantes, arbres), riche en matière organique, est vital à différents niveaux, autant pour les hommes que pour l'environnement : nutriments pour la production végétale, stockage/drainage d'eau, stockage de carbone, biodiversité, etc. La présence durable de sols vivants contribue ainsi à répondre autant aux enjeux environnementaux que climatiques.

---

<sup>2</sup> La définition de l'eau bleue retenue ici est celle théorisée en 1995 par l'hydrologue suédoise Malin Falkenmark : *l'eau bleue est celle des flux, celle qui transite dans les rivières, les fleuves, les lacs, les nappes phréatiques. Elle représente environ 40% de la masse totale des précipitations.*

<sup>3</sup> Définition de l'eau verte, M. Falkenmark, 1995 : *l'eau verte est celle qui est stockée dans les sols et dans la biomasse. Elle peut être évaporée par les sols ou évapotranspirée par les plantes.*

Pour ces raisons, SOLIDARITES INTERNATIONAL a décidé de développer **un positionnement sur l'agroécologie avec un focus sur la gestion durable de l'eau et des sols**. Ce positionnement s'articule pleinement avec l'approche Gestion des Ressources en Eau<sup>4</sup> (GRE) portée par l'organisation.



SOLIDARITES INTERNATIONAL **intègre les valeurs et principes de l'agroécologie** afin de contribuer à la **gestion durable des ressources naturelles**, notamment **l'eau et les sols** dans les systèmes agraires, et ce afin de contribuer aux objectifs suivants :

- Des systèmes alimentaires durables et équitables
- L'autonomie des populations
- La préservation des écosystèmes

La figure ci-après montre comment l'intégration de l'agroécologie permet d'arriver à contribuer à ces objectifs.

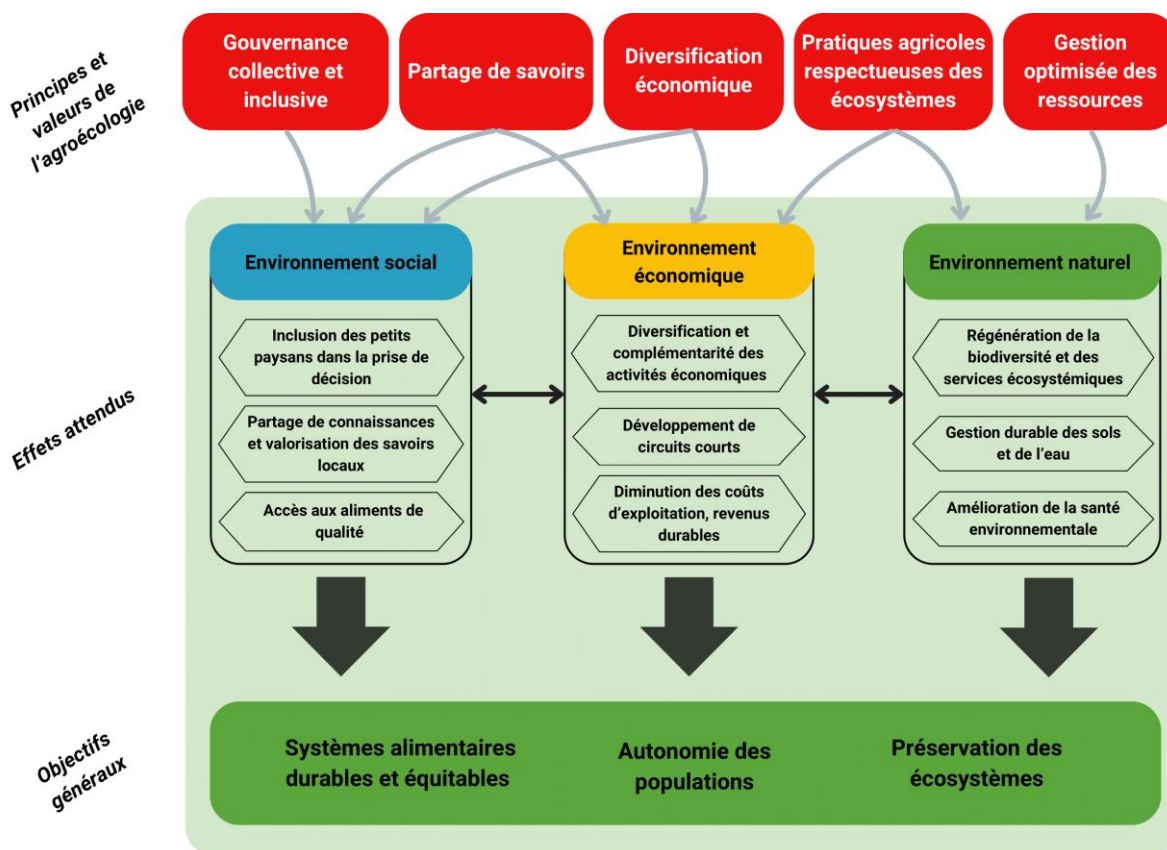


Figure 1 : schéma conceptuel de l'intégration de l'agroécologie.

<sup>4</sup> La définition donnée par SI dans sa note de positionnement Gestion des Ressources en Eau est la suivante : La Gestion des Ressources en Eau est un processus favorisant le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des territoires et des ressources qui s'y rapportent en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social, sans toutefois compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux.

L'approche agroécologie permet de répondre aux **enjeux climatiques et environnementaux** liés à la gestion de l'eau et des sols, mais elle permet également de contribuer à **réduire les inégalités sociales, économiques et de genre**, associées à la répartition et l'utilisation de ces ressources dans les systèmes agraires et par extension, les systèmes alimentaires. Cette approche s'intègre bien dans les interventions SAME et EAH de SOLIDARITES INTERNATIONAL, **autant les réponses d'urgence que sur le plus long terme**, pour contribuer à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations qu'elle sert :

- Sur des réponses **d'urgence** humanitaire : par exemple à travers l'appui à des pratiques localement adaptées d'économie d'eau, la valorisation des déchets, etc.
- Sur des réponses **de plus long terme** : par exemple via la diffusion de techniques agricoles limitant la consommation en eau, la valorisation des connaissances sur les espèces locales et préservation de la biodiversité ou encore la diversification des revenus par l'agroforesterie.

Ces activités peuvent ainsi avoir des impacts à toutes les échelles, de la parcelle agricole au système alimentaire, comme démontré dans la figure ci-après.

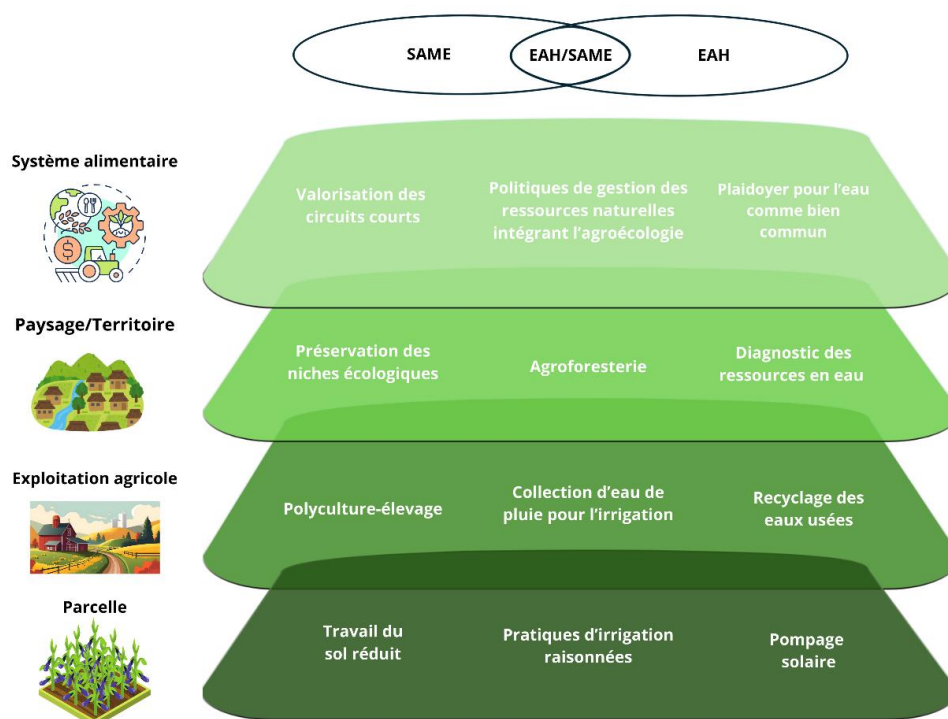


Figure 2 : exemples d'activités SAME et EAH pour chaque échelle d'intervention de l'agroécologie.

### Les lignes rouges concernant l'agroécologie :

Un projet qui respecte les principes et les valeurs de l'agroécologie ne doit soutenir aucune des pratiques suivantes identifiées par SOLIDARITES INTERNATIONAL comme des « lignes rouges » :

- ✗ **OGM** : Contribuer par des distributions de semences à l'introduction d'OGM.
- ✗ **Intrants chimiques** : Contribuer par des distributions ou des conseils techniques à augmenter l'utilisation d'intrants chimiques, notamment de synthèse (nitrate, insecticide, herbicide, fongicide, engrais synthétiques).
- ✗ **Monoculture** : Promouvoir la production intensive d'une seule culture (ex : culture de rente destinée à l'exportation).

✗ **Productivité comme objectif unique** : Se concentrer sur des objectifs d'augmentation des rendements sans prendre en compte la diversité des cultures et les impacts sociaux ou environnementaux.

✗ **Dépendance** : Contribuer à la dépendance des populations par la fragilisation des systèmes semenciers locaux, le soutien à des intrants chimiques, l'introduction de techniques, de matériaux ou de technologies non accessibles localement.

✗ **Elevage industriel** : Contribuer à la souffrance animale à travers l'appui à certaines pratiques (claustration) et aux pollutions des sols, de l'eau et de l'air.

✗ **Extractivisme** : Contribuer à la surexploitation et à l'accaparement des ressources naturelles (terre, eau, forêt, minerais...).

✗ **Discrimination** : Contribuer à l'aggravation des discriminations ou exclusions des femmes et des groupes marginalisés et promouvoir des approches en contradiction avec les droits promulgués dans les différentes conventions internationales des Nations Unies.

✗ **Alimentation industrialisée** : Promouvoir par des distributions ou des sensibilisations la consommation d'aliments hautement transformés (à faible valeur nutritive).

✗ **Déplacement** : Participer, par des actions de distribution ou d'appuis divers, à des déplacements forcés ou contraints des populations.

✗ **Non-participation des communautés** : Ignorer le consentement libre, préalable et éclairé des communautés affectées et ignorer le principe de participation inclusive des populations.

### 3. POUR ALLER PLUS LOIN

- Les 13 principes du HLPE : [Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition \(fao.org\)](#)
- Les 10 principes de la FAO : <https://www.fao.org/agroecology/overview/10-elements/fr/>
- La note opérationnelle de Solidarités International sur « l'intégration de l'agroécologie chez SI »

### 4. ACRONYMES

**EAH** – Eau, Assainissement et Hygiène

**FAO** – Food and Agriculture Organization for the United Nations

**GIZ** - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

**GRE** – Gestion des Ressources en Eau

**HLPE** – High Level Panel of Experts

**OGM** – Organisme Génétiquement Modifié

**SAME** – Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

**SI** - Solidarités International

**Solidarités International**

89 rue de Paris  
92110 Clichy  
FRANCE

T : +33 (0)1 76 21 86 00  
F : +33 (0)1 76 21 86 99  
[info@solidarites.org](mailto:info@solidarites.org)